

CLAYE-SOUILLY MAGAZINE

#01 JUILLET 2020 | www.claye-souilly.fr



UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Retrouvez le nouveau conseil municipal en page 10



P.09

VIVRE À CLAYE- SOUILLY

Élections
municipales :
tous les résultats



P.18

FINANCES

Les
orientations
budgétaires
pour 2020



P.14

DOSSIER

Avancée
de la fibre

SOMMAIRE

03 Editorial

04 Retour en images

09 Élections municipales :
Tous les résultats

10 Installation
du Conseil Municipal

13 Du côté du Conseil

14 DOSSIER :
Avancées de la fibre

17 Écoles

- 17 RÉOUVERTURE DES ÉCOLES
- 17 REPRISE DES TRANSPORTS SCOLAIRES
- 17 SUBVENTION AU TRANSPORT SCOLAIRE

18 Finances

- 18 RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE
- 19 FOCUS SUR LES PROGRAMMES
D'INVESTISSEMENTS POUR 2020

21 Vie économique

- 21 LE COMMERCE LOCAL, UNE PRIORITÉ !
- 21 UN NOUVEAU BAR À ONGLES
DANS LA RUE JEAN-JAURÈS
- 21 LE CAC

22 Sécurité

- 22 ZONES BLEUES
- 22 GENS DU VOYAGE
- 23 OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES
- 23 MOTOCROSS

25 Canicule, adoptez
les bons gestes

26 Au quotidien
26 UNE JOURNÉE AVEC LE SERVICE ENFANCE

28 Vos questions
à Jean-Luc Servières

29 Tribune libre

30 Agenda



MARIE

Allée André Benoit • 77410 Claye-Souilly
01 60 26 92 00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
- Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
- Samedi : permanences des affaires générales de 9h à 12h.

Claye-Souilly Magazine • Revue d'information municipale Publication de la ville de Claye-Souilly • **Directeur de publication** : Julien BOUSSANGE • **Rédaction** : Services et élus municipaux • **Création et mise en page** : Vincent VERGEAT • vincent.vergeat@wanadoo.fr • **Règle publicitaire** : France Régie Éditions • 1 Bis rue Jean-Jaurès • 77410 Claye-Souilly • **Crédits photos** : Ville de Claye-Souilly et organismes cités • **Impression** : Imprimerie RAS sur papier recyclé • **Distribution** : Perspective Emploi • **Dépôt légal** : Juillet 2020

ÉDITO

Chères Clayoises, chers Clayois,

Le 15 mars dernier, vous vous êtes exprimés en choisissant les élus du Conseil municipal et en donnant à l'équipe que j'avais l'honneur de mener une majorité nette de plus de 52 %. Au nom de la nouvelle majorité municipale, je tiens à vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée afin de conduire la destinée de notre ville pour les six prochaines années.

La terrible épidémie qui a paralysé notre pays et endeuillé tant de familles, a décalé l'installation du nouveau conseil de plus de deux mois. Pendant cette période, j'ai considéré que l'heure n'était ni à la polémique, ni aux déclarations intempestives, mais que la situation imposait une union municipale pour lutter contre ce fléau. À Claye-Souilly, je peux simplement exprimer le regret de n'avoir été ni informé ni associé aux réflexions et décisions prises comme cela a pu être le cas dans d'autres villes.

Dès notre installation, des échanges ont été nécessaires avec les parents d'élèves, les directeurs d'écoles et l'inspectrice de l'Éducation nationale, afin de permettre un redémarrage des activités scolaires dans des conditions sanitaires optimales pour nos enfants, et en respectant les protocoles sanitaires drastiques. Depuis, un retour vers la normale s'effectue progressivement avec la reprise des activités commerciales, sportives et associatives.

À cet instant, je souhaite remercier l'ensemble du personnel municipal (la police municipale et les services scolaire, social et technique), notamment celles et ceux qui ont été en première ligne.

Malgré les incertitudes qui pèsent sur les finances publiques, le budget qui sera voté le 10 juillet prochain permettra d'amorcer les engagements pris, sans augmentation de la pression fiscale. Néanmoins, les dégâts de l'épidémie sur l'économie locale mais aussi intercommunale et quelques décisions prises précipitamment avant notre installation m'ont encouragé à faire réaliser un audit financier dès la fin juin. Nous aurons l'occasion de vous en faire un compte-rendu exhaustif.

À la lecture de ce premier numéro du « Claye-Souilly Magazine », vous vous rendrez compte de l'apparition de nouvelles rubriques. Comme nous nous y étions engagés tout au long des derniers mois, c'est dans la plus parfaite transparence, l'écoute et le dialogue que nous débutons ce mandat.

Ce nouveau magazine doit être le support privilégié pour informer chacune et chacun d'entre vous de l'avancée de nos projets, mais aussi pour vous donner des informations pratiques afin que vous puissiez encore mieux vivre à Claye-Souilly, aujourd'hui et demain.

Notre ville n'appartient pas au premier magistrat ou au conseil municipal, mais se partage avec chacune et chacun d'entre vous.

Soyez assurés qu'avec mon équipe, nous sommes totalement mobilisés pour notre commune, pour son seul intérêt général, avec humilité, mais aussi avec ambition, afin de répondre aux attentes des habitants pour que demain, Claye-Souilly soit préservée, attractive, solidaire et exemplaire.

 **Merci au personnel municipal en première ligne face au Covid-19**

Excellent été à tous,

Le Maire,
Jean-Luc SERVIERES





RETOUR EN IMAGES

HOMMAGE

En préambule de son discours d'investiture, Jean-Luc Servières a souhaité rendre hommage aux victimes de la crise du coronavirus et à deux Clayoises très impliquées dans la vie de la commune et décédées durant cette période.



Jeanine BOUDON

Jeanine Boudon, Clayoise de longue date, était indissociable de la mairie de Claye-Souilly. Elle y exerça son activité professionnelle en charge de la comptabilité et des finances, puis en qualité d'adjointe au maire durant les deux dernières mandatures.



Marie-Hélène CASPAR

Marie-Hélène Caspar, figure clayoise incontournable, était connue pour son action dans le domaine musical et le chant choral. Elle créa *La Claye Vocale*, puis Chœur Odyssées. Elle fut à l'origine du jumelage entre Claye-Souilly et Soave en Vénétie et du festival *Musiques du Monde*.



COMMÉMORATION

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, la ville de Claye-Souilly a commémoré en comité restreint le 80e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, présidé par le maire Jean-Luc Servières, et en présence notamment de Véronique Pasquier, conseillère départementale, du colonel Charoulet, de la Police municipale, des porte-drapeaux et des représentants de la FNACA.

À cette occasion, madame Jacqueline Leduc a fleuri avec une immense joie la stèle du général de Gaulle. En effet, en 1965, alors enfant et meilleure élève du canton, c'est elle qui avait eu l'honneur de remettre une gerbe de fleurs à Charles de Gaulle lors de sa visite officielle à Claye-Souilly.

NOS AGENTS ONT DU TALENT

Pendant le confinement, le plafond du hall d'entrée du poste de police municipale a fait peau neuve ! Désormais un petit coin de ciel bleu vous accueillera grâce à la créativité et à la dextérité de Jérôme D., policier municipal.

BIBLIO-DRIVE

Mis en place par l'équipe de la médiathèque de l'Orangerie, ce service de retrait des commandes de livres, CD, DVD et magazines a remporté un franc succès !



UN PEU DE VERDURE !

Les amoureux de la nature peuvent de nouveau se balader dans le parc Buffon et apprécier la douceur de vivre qui règne au sein des 38 hectares du parc du Papillon de la Prée.

Pourquoi ne pas en profiter pour aller à la rencontre des habitants de la ferme pédagogique tous prêts à vous accueillir ? Poules, chevaux, moutons, cochons, lapins, chèvres, poneys et autres animaux attendent votre visite !



Horaires :
Du lundi au samedi
de 10h à 17h
(jusqu'à 18h
pour le parc).

Tarif de la ferme : 5 €.





L'ÉCOQUARTIER
du Bois des Granges

À CLAYE-SOUILLY, VIVEZ OU INVESTISSEZ AU CŒUR D'UN ÉCOQUARTIER IDÉALEMENT SITUÉ

DU 2 AU
4 PIÈCES



**DU 5 MARS AU 5 AVRIL 2020,
PROFITEZ DE NOS OFFRES POUR DEVENIR
PROPRIÉTAIRE DE VOTRE APPARTEMENT !**

**ÉCONOMISEZ
8 000 €⁽¹⁾**

pour l'achat de
votre 4 pièces

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE ESPACE DE VENTE :
Rond-point entre la route de Chelles et l'avenue Pasteur.

Horaires d'ouverture : du jeudi au dimanche de 11h à 13h et 14h à 19h - Le lundi de 14h à 19h.

claye-souilly-boisdesgranges.fr

0 800 734 734*

Service & appel
gratuits

 **EIFFAGE**
IMMOBILIER

*Appel gratuit depuis un poste fixe. - (1) Offre accordée pour tout achat d'un appartement 4 pièces du 5 mars au 5 avril 2020 dans une résidence EIFFAGE IMMOBILIER de l'éco quartier du Bois des Granges. Conditions détaillées en espace de vente. Offre non cumulable avec toute autre offre en cours et à venir Eiffage Immobilier Ile-de-France 489 244 483 RCS Versailles - Document non contractuel. Architecte : DT Architecture Illustrateur : La Fabrique à Perspectives - Illustrations non contractuelles, à caractère d'ambiance. - Biza - 03/20.

ÉLECTIONS MUNICIPALES : TOUS LES RÉSULTATS



Dimanche 15 mars, dans le contexte d'accroissement de l'épidémie de coronavirus, les électeurs de Claye-Souilly se sont néanmoins déplacés davantage que la moyenne départementale et que la moyenne nationale. Ceci en toute sécurité sanitaire grâce au personnel communal qui a permis l'accueil des électrices et des électeurs dans d'excellentes conditions. Merci à notre personnel !

CHIFFRE DE LA PARTICIPATION :

48,37%

MOYENNE NATIONALE :

44,75%



**Jean-Luc
SERVIÈRES**



52,32%



**Yves
ALBARELLO**



40,84%



**Renaud
HEE**



6,84%

	Bureau 1 Mairie	Bureau 2 Parc Buffon	Bureau 3 Bois Fleuri	Bureau 4 Maryse Bastie	Bureau 5 Elémentaire Mauperthuis	Bureau 6 Mat. Mauperthuis	Bureau 7 Foyer Burel	Bureau 8 Planète Oxygène	Bureau 9 Grand Champ
Participation	45,26 %	49,37%	39,72%	50,65 %	50,94 %	52,89 %	46,04 %	49,36 %	52,48 %
Blancs et Nuls	2,33 %	1,90 %	2,03 %	3,64 %	0,87%	3,65 %	1,63 %	1,56 %	1,79 %
Ont obtenu :									
Claye-Souilly Demain Jean-Luc SERVIÈRES	47,35 %	48,49 %	48,97 %	55,43 %	49,01 %	50,83 %	55,06 %	57,67 %	57,55 %
Claye-Souilly avec passion Yves ALBARELLO	43,65 %	43,75 %	43,36 %	37,25 %	42,64 %	44,44 %	39,23 %	37,57 %	35,94 %
Un nouveau souffle pour Claye-Souilly Renaud HEE	8,99 %	7,76 %	7,67 %	7,32 %	8,35 %	4,73 %	5,71 %	4,76 %	6,51 %

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL A ÉTÉ INSTALLÉ !



**Jean-Luc
SERVIERES**
Maire

Reporté de plus de deux mois à la suite de l'instauration des mesures de confinement, l'installation du nouveau conseil municipal a pu avoir lieu jeudi 28 mai. Au cours de cette séance à huis clos pour cause de Coronavirus, Jean-Luc SERVIERES a été élu Maire de Claye-Souilly avec 25 voix.

Par la suite, les adjoints au maire ont été élus et les conseillers municipaux délégués désignés. Découvrez dès à présent les nouveaux visages de la municipalité pour les six prochaines années !

LES ADJOINTS AU MAIRE



**Julien
BOUSSANGE**
1^{er} adjoint au maire,
en charge
de l'administration,
de l'enfance, de la vie
scolaire et de la vie
associative.



**Séverine
BROUET-HUET**
2^e adjointe au maire,
en charge
de la culture.



**Laurent
JACQUIN**
3^e adjoint au maire,
en charge
de l'urbanisme
et des travaux.



**Bénédicte
DAVID-
THEUNYNCK**
4^e adjointe au maire,
en charge de la politique
de la ville, du social
et du handicap.



**Bruno
MONTI**
5^e adjoint au maire,
en charge de la sécurité,
de la mobilité et de
l'environnement.



**Hélène
THIEDEY**
6^e adjointe au maire,
en charge des sports.



**Emmanuel
DENEUVILLE**
7^e adjoint au maire,
en charge de l'économie,
des relations
avec les entreprises
et de l'emploi.



**Antoinette
THIERRY**
8^e adjointe au maire,
en charge des seniors.



**Sébastien
PERRIGAUT**
9^e adjoint au maire,
en charge de la prospective
et des finances.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Élisabeth BOUILLENNEC
Conseillère municipale déléguée à la petite enfance.



Kamel AMRANI
Conseiller municipal délégué à la jeunesse.



Christine POULAIN
Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires.



Ugo COLLONGE
Conseiller municipal délégué à la communication et au numérique.



Gilles PONCELET
Conseiller municipal délégué au commerce de proximité.



Emmanuel ROUSSEAU
Conseiller municipal délégué aux festivités et aux travaux.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ



Aline ELOIDIN
Conseillère municipale



Anne-Claire LETELLIER
Conseillère municipale



Véronique PLOMMET
Conseillère municipale



Ingrid NOWAK
Conseillère municipale



Romain LA BELLA
Conseiller municipal



Hélène POULET
Conseillère municipale



Loïc GABILLET
Conseiller municipal en charge de la santé



Guida FORNAGE
Conseillère municipale



Sylvain MANDIN
Conseiller municipal

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DES GROUPES MINORITAIRES

Yves ALBARELLO,
Conseiller municipal

François MASSON,
Conseiller municipal

Véronique PASQUIER,
Conseillère municipale

Béatrice DOMINGUES,
Conseillère municipale

Jean-Louis FINA,
Conseiller municipal

Romain BOUCHER,
Conseiller municipal

Nathalie ZATARA,
Conseillère municipale

Renaud HEE,
Conseiller municipal

AGENCE PARIS EST

3, avenue Jean Jaurès - 77270 Villeparisis

**TRANSACTION - LOCATION - GESTION
SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ**



01.64.27.01.27

ACHETER LOUER VENDRE GÉRER
L'IMMOBILIER EN TOUTE SÉCURITÉ

www.agence-paris-est.com

contact@agence-paris-est.com



Pharmacie - Parapharmacie

Homéopathie - Herboristerie - Cosmétologie - Diététique - Orthopédie
Centre d'appareillage - Hospitalisation à domicile - Matériel Médical

Christine, Olivier, Guillaume Jaugeon et leur équipe vous accueillent :

Centre Commercial Carrefour - 77410 Claye-Souilly

T : 01 60 27 61 61 - F : 01 60 27 61 71

E.mail : ordonnance@pharmacielessentiers.com

Lundi - Samedi : 9h - 21h

www.pharmaciejaugeon.com



DÉMARRAGE DES TRAVAUX

M.C.V
PROMOTEUR - CONSTRUCTEUR



— Villa —
Le Patio
PRESTATIONS
HAUT DE GAMME

- ✓ Chauffage Individuel gaz
- ✓ Vidéophone couleur
- ✓ Porte anti-effraction
- ✓ Volets électriques
- ✓ Parquet au choix
- ✓ Carrelage au choix
- ✓ WC suspendu
- ✓ Placards aménagés
- ✓ Appartement connecté
- ✓ Etc...

RENSEIGNEMENTS 07 71 32 69 50

ESPACE DE VENTE
17, rue de Verdun. CLAYE - SOUILLY

DU CÔTÉ DU CONSEIL MUNICIPAL



À l'occasion de chaque conseil municipal, vous pourrez désormais retrouver les décisions les plus importantes prises par l'assemblée délibérante au cours de ces dernières séances.



COMME IL EST DE TRADITION, LE CONSEIL MUNICIPAL A POSÉ POUR UNE PHOTO DE GROUPE LE 11 JUIN DERNIER. MALHEUREUSEMENT, LES GROUPES MINORITAIRES N'ONT PAS SOUHAITÉ Y PARTICIPER.

NOMINATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE DES QUESTIONS DE SANTÉ

La crise sanitaire mais aussi la désertification médicale que la ville connaît depuis quelques années ont justifié la nomination d'un conseiller municipal dédié aux questions de santé.

C'est Loïc GABILLET, conseiller municipal de la majorité et cadre de santé, qui a donc été désigné à cette fonction par le Conseil Municipal le 11 juin dernier. À ce titre, il aura en charge les relations avec la maison de santé du Bois des Granges, mais aussi les actions à mener pour enrayer la désertification médicale de notre commune et bien évidemment la prévention de tout autre épisode épidémique.

GEL DES TARIFS PUBLICS LOCAUX

La crise liée à l'épidémie de COVID-19 est loin d'être achevée. Pour ne pas alourdir l'impact sur le pouvoir d'achat des habitants, Jean-Luc SERVIERES a proposé au Conseil Municipal de geler les tarifs publics locaux, qui sont habituellement indexés sur l'inflation.

BAISSE DE L'ENVELOPPE DEDIEE AUX INDEMNITES DES ÉLUS

Comme Jean-Luc SERVIERES s'y était engagé pendant la campagne électorale, il a proposé au vote une baisse de l'indemnité des élus afin de financer d'autres projets. Cette baisse de l'enveloppe globale de l'ordre de 13 %, permettra de dégager plus de 21 000 euros par an, qui seront réaffectés au budget de fonctionnement.

VERSEMENT D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE COVID-19 AUX AGENTS COMMUNAUX EN PREMIÈRE LIGNE PENDANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT

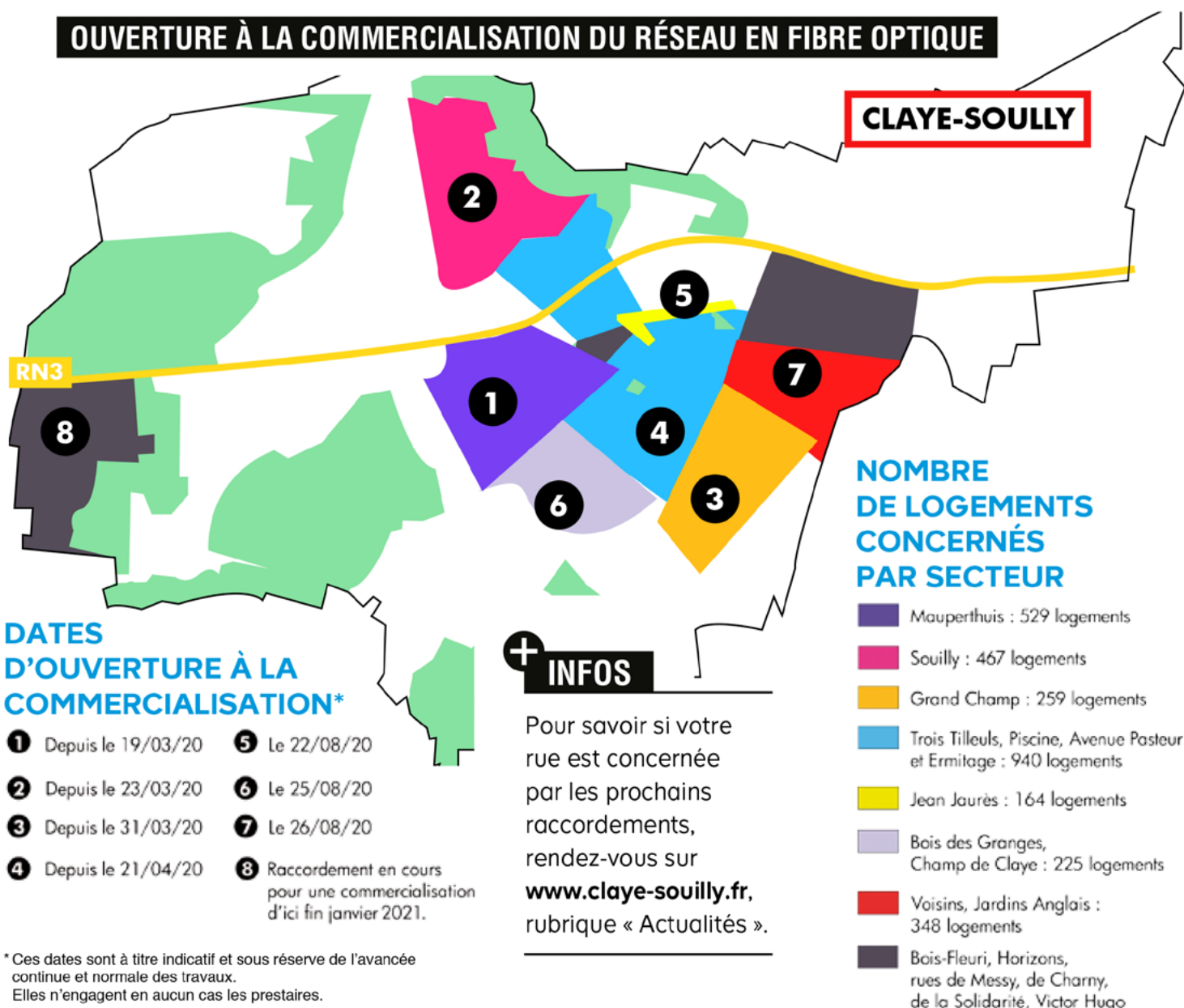
Pendant près de deux mois, nos agents ont été en première ligne face à la crise du COVID-19. Policiers municipaux, agents de propreté, agents d'accueil et personnels volontaires dans l'école de Mauperthuis ou de soutien aux personnes âgées se sont vu attribuer une prime exceptionnelle eu égard à la complexité de leur tâche durant la période de confinement.

Les avancées de la FIBRE

Depuis de nombreux mois, Sem@fibre travaille au projet de déploiement d'un réseau de fibre optique sur le territoire de Claye-Souilly. D'ici la fin de l'année, la commune sera un territoire résolument tourné vers le numérique, pour permettre à toutes les familles et aux entreprises d'accéder au très haut débit Internet.

ZOOM sur les secteurs ouverts au raccordement de la fibre :

OUVERTURE À LA COMMERCIALISATION DU RÉSEAU EN FIBRE OPTIQUE





Raccordez-vous à la fibre!

1 JE CHOISIS MON OPÉRATEUR FIBRE

Testez votre éligibilité

Conseil : vous accompagner pour trouver votre opérateur de service

Vous êtes...

Particulier Professionnel

Je teste mon éligibilité

- ▶ J'effectue un test d'éligibilité sur www.covage.com pour accéder à la liste des opérateurs présents sur le réseau fibre.
- ▶ Ou directement sur le site de l'opérateur de mon choix.

Pour toutes questions relatives à vos démarches, consultez notre site :

fibre-particuliers.fr

2 UN TECHNICIEN RACCORDE MON LOGEMENT À LA FIBRE

Conseil : Conservez votre abonnement actuel en attendant l'activation de votre nouveau service

3 JE BRANCHE MA BOX ET MON OPÉRATEUR ACTIVE MA LIGNE

Je profite de mes nouveaux services !





'Marché Claye

**FRUITS • LÉGUMES • BOUCHERIE • FROMAGERIE
CRÈMERIE • SURGELÉS • ÉPICERIE**



**OUVERT
LE DIMANCHE
DE 9H À 20H**

17 rue Alexandre Chatrian - 77410 Claye-Souilly

Trois Moulins Habitat

Entreprise sociale pour l'habitat
fondée en 1961

Un savoir-faire maîtrisé dans la construction et la
gestion de logements abordables et de qualité, en
partenariat avec les collectivités locales



Un patrimoine de plus de **18 000** logements

Un partenaire de référence des collectivités territoriales pour
l'aménagement de la ville

- Constructions immobilières
- Gestion de logements
- Vente d'appartements aux occupants
- Acquisition de logements construits
- Opérations de renouvellement urbain



Claye-Souilly (77) - Construction de 65 logements rues Victor Hugo et Courteline



Claye-Souilly (77) - Maison de santé et 14 logements intermédiaires
Ecoquartier le Bois des Granges

Une gestion de proximité renforcée

- 2 agences à Vaires-sur-Marnes et Rubelles
- 7 antennes implantées au cœur des quartiers

TMH est également présente en Occitanie
avec une agence à Perpignan

Suivez-nous sur :



@polylogis



blog.polylogis.fr



chaîne Polylogis

DÈS LE 8 JUIN ET LA RÉOUVERTURE PARTIELLE DES ÉCOLES, LE MAIRE JEAN-LUC SERVIÈRES S'EST ASSURÉ DU STRICT RESPECT DES CONDITIONS SANITAIRES POUR UN RETOUR EN TOUTE SÉCURITÉ À L'ÉCOLE

RÉOUVERTURE DES ÉCOLES

L'évolution du niveau de circulation actuelle du Covid-19 ainsi que les données scientifiques rassurantes concernant l'impact et la transmission du virus chez les enfants de moins de 15 ans ont permis un assouplissement du protocole sanitaire et, depuis le 22 juin, un retour de l'instruction obligatoire. Sont concernés par ces dispositions les écoles et les collèges.

CONCRÈTEMENT, CE NOUVEAU PROTOCOLE SE CONCENTRE AUTOUR DES POINTS SUIVANTS :

- Assouplissement des règles de distanciation physique dans les écoles et les collèges ;
- Limitation du brassage des élèves et maintien de la garantie de l'hygiène des mains ;
- Traçage des cas et des contacts ;
- Nettoyage et désinfection des locaux et des équipements.



+ INFOS

L'ensemble de ces mesures s'appliquent également aux autres lieux de travail, notamment aux centres médico-scolaires ou aux centres d'information et d'orientation.



REPRISE DES TRANSPORTS SCOLAIRES

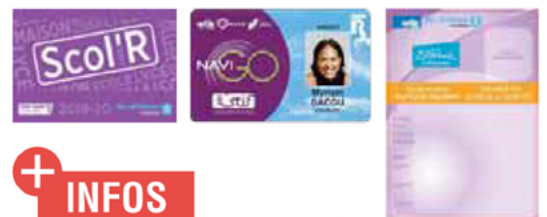
REPRISE DU TRANSPORT SCOLAIRE DEPUIS LE 22 JUIN

Depuis le lundi 22 Juin, le transport scolaire a repris aux horaires et arrêts de bus habituels. Pour ce faire, le transporteur a mis en place un protocole de désinfection conforme aux règles sanitaires en vigueur (opérations de désinfection pluriquotidiennes, ventilation et opérations de nettoyage après chaque service).

+ SUBVENTION AU TRANSPORT SCOLAIRE

Pour la rentrée scolaire 2020-2021, Roissy Pays de France reconduit son soutien aux étudiants, lycéens, collégiens et à leur famille en prenant en charge une partie des frais liés au transport scolaire.

Depuis le 10 juin, les familles souhaitant bénéficier de cette aide doivent déposer leur dossier de souscription Imagine R dans leur mairie, munies d'un RIB et d'un justificatif de domicile.



+ INFOS

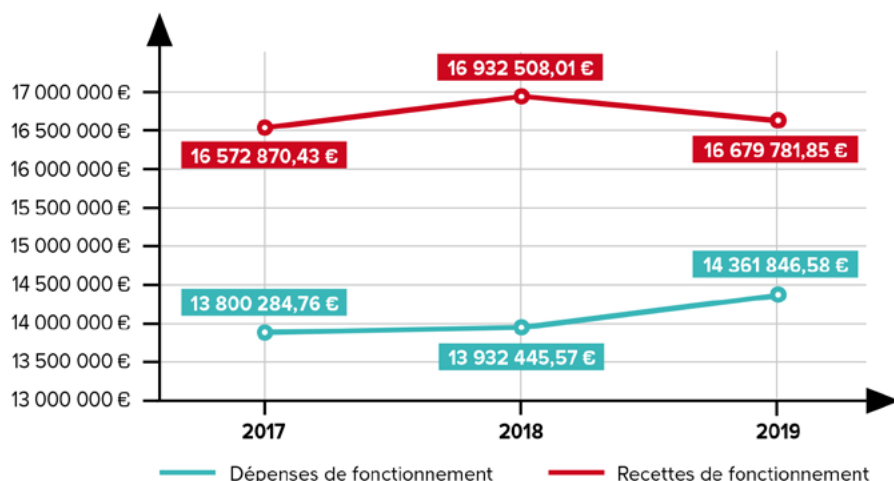
Plus d'informations sur www.roissypaysdefrance.fr rubrique « Vivre » puis « Transports » ou contacter le Service scolaire Kéolis-CIF au ☎ **01 60 03 63 59**.

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2020



La crise sanitaire liée à la propagation du COVID-19 ainsi que la tenue des élections municipales et le report des conseils municipaux de plus de 2 mois conduisent à une situation exceptionnelle pour les collectivités. Les orientations budgétaires et le budget primitif habituellement votés au printemps ont ainsi été préparés au mois de juin. Le budget de la ville de Claye-Souilly sera examiné dans le courant du mois de juillet

ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT



En 2019, les dépenses ont progressé de 3,08% quand les recettes ont diminué de 1,49%. L'écart entre les dépenses et les recettes permettant de dégager un excédent budgétaire nécessaire à l'investissement se réduit.

Le ratio de charges de personnel sur les dépenses de fonctionnement s'élève à 50,44%

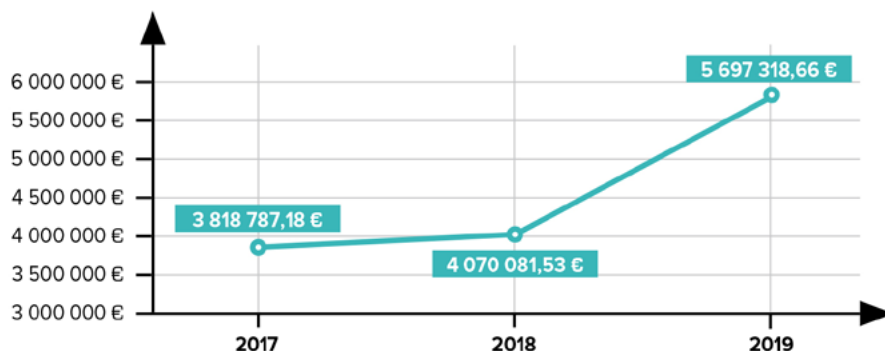
LE CHIFFRE :
MAINTIEN DES TAUX DE TAXE FONCIÈRE BÂTI ET NON-BÂTI

18,85 %
Taxe foncier bâti

53,75 %
Taxe foncier non-bâti

Depuis la suppression progressive de la taxe d'habitation, les communes n'ont plus à voter son taux.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



L'année 2019 a marqué une forte hausse des dépenses d'équipement.

ÉVOLUTION DE L'ANNUITÉ DE LA DETTE



Après une forte hausse entre 2017 et 2018 du fait de l'emprunt finançant la construction du Centre Administratif et du Conservatoire de musique et de danse, la dette au 31 décembre 2019 s'élève à 13 818 119,79 €, en baisse de 7% du fait de l'extinction d'un autre emprunt. Malgré tout, l'annuité de la dette a augmenté en 2019.

FOCUS

SUR LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS POUR 2020



2 millions d'euros
d'investissements
pour le reste de l'année 2020

QUELQUES EXEMPLES DES INVESTISSEMENTS PROGRAMMÉS SUR 2020



PRIORITÉ AUX ÉCOLES :
plus de **500 000 euros** d'investissements

- Remplacement des menuiseries extérieures de l'école élémentaire Mauperthuis permettant une isolation par l'extérieur du bâtiment dans le futur.
- Réaménagement des abords de l'école Bois Fleuri.
- Réfection de la cour de l'école maternelle Centre.
- Réfection de la cour de l'école maternelle Mauperthuis.
- Première phase d'installation des aires de jeux, dédiées aux écoles maternelles.

VOIRIE :
550 000 euros
d'investissements



RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC :
150 000 euros



CENTRE ADMINISTRATIF ET CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE : **200 000 euros** d'investissements qui doivent s'ajouter aux dépenses déjà effectuées.



LE FRAIS
UNE AFFAIRE D'EXPERTS

CLAYE-SOUILLY

RN 3 - 77410 Claye-Souilly - Tél. : 01 60 21 39 79

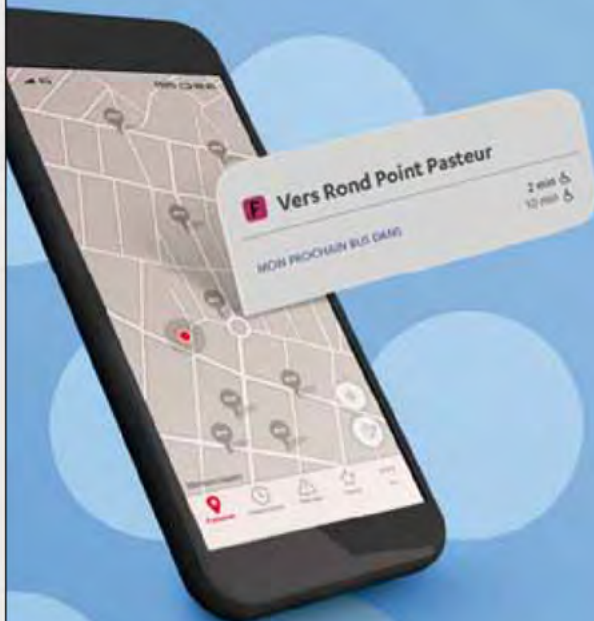
Du lundi au vendredi de 8H30 à 21H30

Le samedi de 8H30 à 21H

Le dimanche de 9H à 12H30

Carrefour 

Photos : George KOST © 2018 WPT 21 - 102 Paris 75014 000 - CARREFOUR PROMOCIONS La plupart des prix sont indiqués en TTC sans TVA. Les prix peuvent varier sans préavis. Pour en savoir plus, contactez votre magasin.



Nouveaux services
personnalisés...
Ça change l'appli !

Téléchargez l'appli
Transdev Île-de-France pour
retrouver vos horaires en temps réel
et recevoir des alertes info trafic
personnalisées sur votre smartphone



pour

îledeFrance
mobilités



LE COMMERCE LOCAL, UNE NÉCESSITÉ !

Le commerce de proximité, c'est avant tout une ambiance, un lieu où l'on va pour flâner ou rencontrer des amis.

La municipalité a pour priorité de redynamiser les rues commerçantes et le marché en favorisant l'implantation des commerces de bouche. C'est pourquoi elle s'est dotée d'une équipe complète avec un adjoint en charge de l'économie et des relations avec les entreprises, Emmanuel Deneuille, un conseiller municipal délégué au commerce local, Gilles Poncelet, et un consultant bénévole, François Teissedre, ancien commerçant bien connu des Clayois. « En proposant de préférence des produits locaux de qualité, on recréera une dynamique commerciale et on retrouvera l'ambiance des marchés et des rues

d'antan », précise François. « Le pari n'est pas gagné car paradoxalement nous manquons de locaux disponibles en centre-ville et le Covid ne favorise pas les vocations », confie Gilles.

Un contact permanent entre la mairie et les commerçants sera créé afin de répondre au mieux à leurs attentes. « Il nous faudra aider les commerçants actuels à se développer mais aussi inciter les nouveaux investisseurs à s'installer ! Tout porteur de projet sera rapidement épaulé par un des membres de « l'équipe commerce » afin d'être accompagné dans sa démarche de création. Bien sûr les différents services de la mairie nous apporteront leurs compétences administratives et réglementaires », conclut Emmanuel Deneuille.

+ INFOS

C'est pour favoriser une reprise économique plus rapide que le Maire a immédiatement pris un arrêté exonérant les bars et restaurants des droits de terrasse municipaux.



UN NOUVEAU BAR À ONGLES dans la rue Jean-Jaurès



Votre manucure a besoin d'un petit rafraîchissement ? Séverine De Cottreau et sa belle-sœur Ludivine, expertes en ongles depuis plus de 13 ans, vous accueillent dans leur bar à ongles situé au 37 rue Jean-Jaurès à Claye-Souilly. Ouverte juste après le déconfinement, cette entreprise familiale vous propose manucure, pédicure, soins des mains ou des pieds, *calluspeeling*, pose de vernis semi-permanents, pose d'ongles gel... Pour la sécurité de tous, du gel hydroalcoolique est mis à la disposition des clients à l'entrée de la boutique et une désinfection du matériel est effectuée après le passage de chaque client. Afin de respecter les gestes barrières, il est également demandé de se présenter muni d'un masque.

+ INFOS

37 rue Jean-Jaurès à Claye-Souilly
Ouvert du mardi au vendredi
de 10h à 19h et le samedi 10h à 18h.
Réservation sur www.planity.com
Page Facebook : JLJ NAILS
Compte Instagram : @jlj.nails

LE CAC : des entrepreneurs écoutés



Si l'aventure entrepreneuriale est exaltante et stimulante, elle peut néanmoins devenir déroutante et stressante, menant certaines fois à un sentiment d'isolement. Pour pallier cette solitude, Christophe Lebel, informaticien clayois à son compte, a créé en 2019 le CAC (Club d'Affaire de Claye). Association regroupant à ce jour 18 chefs d'entreprise locale, elle se donne pour mission d'accompagner ses membres

dans le développement de leur organisation en apportant écoute, recommandations professionnelles et conseils. Julia, photographe et membre fondateur de l'association témoigne : « C'est important de communiquer avec d'autres entrepreneurs et d'exprimer ses craintes parce que ce n'est pas simple d'en parler à ses proches ».

Vous possédez une entreprise et souhaitez vous aussi partager votre expérience avec d'autres entrepreneurs ?
Contactez le Club d'Affaire de Claye par mail à contact@caclaye.fr ou par téléphone au 01 77 71 25 98.



ZONES BLEUES



Attention, à partir de la rentrée, les zones réglementées seront de nouveau en fonction. Alors n'oubliez pas d'apposer votre disque de stationnement.

Pour rappel, les zones concernées sont :

- La rue Jean-Jaurès
- Le parking Mariette
- Le parking de la Poste
- Le parking du centre commercial Mauperthuis
- Devant les bars *La Civette* (rue Jean-Jaurès) et le *Bar des sports* (rue de Voisins).

+ INFOS

En cas d'absence de disque ou de dépassement de la durée autorisée, vous serez passible d'une contravention électronique de **35 euros**.



IMPLANTATION des gens du voyage

Depuis quelques semaines, des gens du voyage ont investi le terrain se situant face au lotissement de Mauperthuis.

Dès le lendemain de cette implantation, la municipalité et le propriétaire du terrain ont engagé des poursuites pour faire cesser cette occupation illégale. Dans le même temps, le champ autour des caravanes a été labouré afin de limiter la venue d'autres véhicules.

La Ville, qui a dû faire face au silence des services de l'État, est intervenue pour palier les nombreux problèmes de sécurité et d'insalubrité résultant de cette situation, qui plus est en période de fortes chaleurs ! Ainsi, ce sont près de **40 tonnes d'amas d'ordures jetés en bordure de route que nos agents ont dû évacuer.**



EN 2019, LES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE ONT EU EN CHARGE LA SURVEILLANCE D'ENVIRON 800 PAVILLONS.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)

Vous partez en vacances et vous n'êtes pas serein à l'idée de laisser votre domicile sans surveillance ? Pas d'inquiétude, la Police municipale veille au grain !

Service entièrement gratuit, l'Opération Tranquillité Vacances consiste en un passage des policiers municipaux une à deux fois par jour, à des horaires aléatoires, afin de vérifier l'intégrité de votre pavillon ou appartement durant votre absence.

Comment s'inscrire ? La démarche est simple : il suffit de vous rendre au poste de Police municipale, place Charles-de-Gaulle, afin de déclarer vos dates de départ en remplissant le formulaire d'inscription. Il est également possible de gagner du temps en le téléchargeant

+
S'inscrire c'est bien, être vigilant c'est mieux ! Pensez à prévenir vos voisins de votre absence, fermez bien vos volets, faites relever régulièrement votre courrier ou encore installez un éclairage programmable afin de créer une illusion de présence.

directement sur le site de la ville, rubrique « Démarches en ligne » puis onglet « Sécurité », et de le déposer ensuite, rempli et signé dans la boîte aux lettres de la Police municipale.



MOTOCROSS

Suite aux plaintes de riverains de Bois-Fleuri subissant depuis plusieurs mois des nuisances liées à la pratique du motocross, notamment les week-ends, la municipalité a décidé de mettre en place des actions coordonnées entre la Police nationale, la Police municipale, et la Région via l'Agence des espaces verts et sa brigade équestre.

+ INFOS

Pour essayer de lutter contre ces incivilités, plusieurs opérations auront lieu pendant l'été pour contrôler l'utilisation des quads et des motocross dans la forêt.

[PRÉSERVONS LA QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC]

- ✓ Sortez les poubelles la veille au soir
- ✓ Pensez à rentrer votre bac juste après la collecte

! **ATTENTION** **!**
Les personnes ne respectant pas les jours de collecte s'exposent à une amende de 35 euros.

CLAYE-SOUILLY

HORIZON PISCINES



Constructeur
PISCINE • SPA • SAUNA • HAMMAM

Boutique et showroom
PRODUITS • ACCESSOIRES • MATÉRIELS

BAYROL
your pool & spa water expert

01 60 26 55 53
Z.A. Les Sablons - 77410 CLAYE-SOUILLY



CENTURY 21.
PARLONS DE VOUS. PARLONS BIEN.



CENTURY 21 Avenir Immobilier

Notre agence a rejoint le 1^{er} réseau d'agence
dans le monde

COMBIEN VAUT VOTRE BIEN ?

Nous vous proposons de réaliser une estimation
rigoureuse gratuite et sans engagement de votre logement.

01.60.27.20.30

CC Mauperthuis – 44 avenue Pasteur - 77410 CLAYE SOUILLY
avenirimmobilier@century21.fr
Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante



E.Leclerc

Villeparisis

20-22 avenue Roger Salengro.
77 270 Villeparisis
Tél : 01 64 27 07 64

HORAIRES
DU LUNDI AU SAMEDI
DE 9H à 20H30
DIMANCHE MATIN
DE 9H à 13H

Lundi
sur la
**poissonnerie
traditionnelle**



Mardi
sur la
**boucherie
libre-service
& traditionnelle**



Vendredi
sur les produits
**marque repère
en épicerie, crèmerie
et les produits
BIO VILLAGE**



VOYAGES
E.Leclerc

la billetterie
E.Leclerc

**Côté
PRESSE**

**UNE HEURE
POUR SOI**
E.Leclerc

le manager
bijoux
E.Leclerc

parapharmacie
E.Leclerc

Escale gourmande

CANICULE

ADOPTÉZ LES BONS GESTES !

Passé un certain degré durant trois jours consécutifs, l'alerte canicule est lancée. Voici les conseils pour bien se préparer à ces vagues de chaleur, parfois mortelles.

Dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental pour des risques exceptionnels et notamment de canicule, la ville de Claye-Souilly met à disposition de ses administrés un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire les personnes âgées fragilisées et/ou en situation de handicap.

Dans l'hypothèse où un nouvel épisode de canicule serait annoncé, un contact périodique sera organisé cet été afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites. En cas de difficultés, l'intervention du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sera favorisée afin d'apporter une aide et un soutien à domicile à ces personnes.

Pour bénéficier du dispositif d'aide et d'actions qui sera déclenché en cas d'épisode caniculaire, il est donc important pour les personnes de plus de 60 ans et les adultes en situation de handicap ne faisant pas encore partie du registre de s'inscrire auprès du CCAS au 01 60 26 92 04/05.

+ INFOS

RAPPEL DES GESTES À ADOPTER :

Boire régulièrement, se rafraîchir en se mouillant le corps et le visage, manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool, éviter de sortir aux heures les plus chaudes, s'abstenir de faire des efforts physiques, maintenir votre logement au frais, donner des nouvelles à vos proches et s'informer sur la météo, les numéros de secours...

EN PÉRIODE DE CANICULE, QUELS SONT LES SIGNAUX D'ALERTE ?



CRAMPE



FATIGUE
INHABITUELLE



MAUX DE TÊTE



FIÈVRE $\geq 38^{\circ}\text{C}$



VERTIGES
OU NAUSÉES



PROPOS
INCOHÉRENTS

SI VOUS VOYEZ QUELQU'UN VICTIME D'UN MALAISE, APPELÉZ LE 25

+ INFOS

LA CANICULE, C'EST QUOI ?

IL Y A **DANGER** POUR
MA SANTÉ LORSQUE :



IL FAIT TRÈS CHAUD



LA TEMPÉRATURE
NE DESCEND PAS,
OU TRÈS PEU LA NUIT



CELA DURE 3 JOURS
OU PLUS



N'hésitez pas à télécharger l'application mobile de la ville « Claye-Souilly » directement sur votre téléphone. En acceptant les notifications, vous pourrez recevoir des alertes, notamment sur les risques météorologiques.



UNE JOURNÉE AVEC UN SERVICE

Ils sont plus de 200 à travailler pour le bon vivre de Claye-Souilly. Suivez à travers cette nouvelle rubrique les agents des services municipaux qui s'attachent chaque jour au bon fonctionnement de notre commune. Pour ce premier numéro avant les vacances d'été, c'est le service enfance qui est mis à l'honneur. De la gestion du Covid-19 au fonctionnement interne quotidien, découvrez la vie de ce service hyperactif.

UNE JOURNÉE AVEC LE SERVICE ENFANCE

QUI SONT-ELLES ?

« Elles », ce sont celles qui font vivre le service enfance de la ville de Claye-Souilly. « Elles », ce sont des agents d'entretien qui gèrent l'hygiène des enfants, des écoles, les services de cantine du matin, du midi et du soir ; ce sont les Atsem (Agent Territorial Spécialisé des écoles maternelles) qui assistent les enseignant(e)s et leurs ateliers ; ce sont les agents administratifs qui organisent le transport scolaire, qui ont l'entière gestion des inscriptions périscolaires et scolaires et qui saisissent toutes les facturations ; celles qui fournissent le matériel nécessaire aux écoles (du matériel pharmaceutique en passant par la commande de fours à micro-ondes); ce sont les cheffes d'orchestre qui s'assurent du bon fonctionnement du service. « Elles », ce sont des femmes de terrain qui ont choisi de faire de l'épanouissement des petits Clayoys leur leitmotiv.



PAS DE PLACE À L'IMPROVISATION

C'est parce que les enfants sont le cœur de ce service qu'une organisation militaire est mise en œuvre chaque jour afin de veiller au bon déroulement de la vie scolaire et périscolaire. Cécilia, adjointe à la responsable du service enfance, témoigne en ce sens : « Parce que l'on ne peut pas travailler dans l'improvisation avec les enfants, avec ma responsable de service, nous nous assurons au quotidien que tout est mis en œuvre pour garantir le bien-être des enfants et ainsi respecter leur rythme et leurs besoins ». Si ce travail de contrôle est nécessaire, être une oreille attentive au quotidien l'est autant pour les cheffes du service : « Nous sommes très exigeantes et dans un même temps il est fondamental d'être à l'écoute de nos agents. Établir des relations de confiance avec bienveillance aide au maintien du moral et de la motivation de toute », explique Katia, la responsable du service.

**Aucune
journée
ne se
ressemble.**



Avec la crise sanitaire, c'est devenu un automatisme de nettoyer tout de suite après le passage de chaque enfant



LA GESTION DU COVID-19

Alors, pour ce service qui se veut le plus prévoyant possible, comment a été vécu le confinement soudain lié à la crise sanitaire ? Une nouvelle organisation du travail a été mise en place pour maintenir sa continuité, quitte à chambouler le rythme journalier des agents : « Pendant le confinement, nous avons préparé la rentrée scolaire 2020-2021. Il a fallu joindre une par une les 1 400 familles alors qu'habituellement ce sont elles qui viennent vers nous. Ont également été contactés les nouveaux arrivants afin de procéder à distance à l'inscription scolaire de leurs enfants », témoigne Séverine, ancienne agent de nettoyage, aujourd'hui chargée des affaires administratives. Même son de cloche du côté des agents d'entretien qui ont vu leurs missions de désinfection des locaux tripler. Maria-Isabelle, en poste depuis octobre à l'école Mauperthuis, témoigne à ce propos :

« La crise sanitaire nous demande une plus grande réactivité. C'est devenu un automatisme de nettoyer tout de suite après le passage de chaque enfant aux toilettes, ou encore de laver le linge de lit immédiatement après les siestes ».

Avec de nouveaux réflexes et une plus grande vigilance, c'est ainsi que chacune a su maîtriser la situation : « Trois semaines avant le confinement, Katia avait déjà anticipé un protocole sanitaire en fournissant les écoles en gel hydroalcoolique, de masque FFP2 et en interdisant la bise entre collègues. Nous avons eu une excellente préparation qui nous a permis une bonne adaptation à la situation. Nous avons ainsi pu vivre cette période sans grand stress », explique Sylvia, responsable d'équipe à l'école Mauperthuis et ancienne Atsem.



UNE COHÉSION À TOUTE ÉPREUVE

Fière de ses agents pour avoir su braver cette nouvelle situation, la responsable du service enfance leur rend hommage : « Il y a eu au total 3 protocoles et 3 mises en place différentes auxquels il a fallu s'adapter. C'est une charge de travail intense pour notre service et les responsables d'équipe. Ces dernières ont d'ailleurs été les premières à ajuster les méthodes et le rythme de travail du personnel afin de garantir l'accueil des enfants en toute sécurité. Sans elles, et sans la collaboration de tous les agents de l'enfance, rien n'aurait été possible. Je tiens donc à remercier tout le monde. Merci à Tito et Lucia, les gardiens de la salle Planète Oxygène en charge du nettoyage, qui ont assuré la continuité

des services des cantines pendant l'accueil complémentaire. Merci également aux directeurs d'écoles, aux parents d'élèves délégués, à Madame Riard, de l'inspection académique, pour ces échanges fructueux et constructifs qui ont permis de dégager des solutions à chaque protocole, facilitant le travail du personnel. C'est la cohésion et la confiance entre tout ce monde qui nous permet d'avancer et d'affronter les crises ».

Cette gestion optimale du service enfance est donc rendue possible grâce à un travail d'équipe hors pair des agents qui, pour la plupart, possèdent des années d'expérience

de terrain dans le secteur de l'enfance. Gérés d'une main de fer dans un gant de velours, les agents du service enfance témoignent de la bienveillance qui règne entre collègues et auprès de leur hiérarchie, à l'instar de Nathalie, responsable d'équipe des écoles maternelles Centre et Grand Champ : « Lorsque nous avons besoin de quelque chose, que nous avons des doutes, on ne se sent jamais mises de côté. On a toujours nos responsables, Katia ou Cécilia, pour répondre à nos questionnements. On va croire qu'on vit dans le monde des bisounours mais vraiment on est sereines ».



UNE JOURNÉE AVEC UN SERVICE

Ils sont plus de 200 à travailler pour le bon vivre de Claye-Souilly. Suivez à travers cette nouvelle rubrique les agents des services municipaux qui s'attachent chaque jour au bon fonctionnement de notre commune. Pour ce premier numéro avant les vacances d'été, c'est le service enfance qui est mis à l'honneur. De la gestion du Covid-19 au fonctionnement interne quotidien, découvrez la vie de ce service hyperactif.

UNE JOURNÉE AVEC LE SERVICE ENFANCE

QUI SONT-ELLES ?

« Elles », ce sont celles qui font vivre le service enfance de la ville de Claye-Souilly. « Elles », ce sont des agents d'entretien qui gèrent l'hygiène des enfants, des écoles, les services de cantine du matin, du midi et du soir ; ce sont les Atsem (Agent Territorial Spécialisé des écoles maternelles) qui assistent les enseignant(e)s et leurs ateliers ; ce sont les agents administratifs qui organisent le transport scolaire, qui ont l'entière gestion des inscriptions périscolaires et scolaires et qui saisissent toutes les facturations ; celles qui fournissent le matériel nécessaire aux écoles (du matériel pharmaceutique en passant par la commande de fours à micro-ondes); ce sont les cheffes d'orchestre qui s'assurent du bon fonctionnement du service. « Elles », ce sont des femmes de terrain qui ont choisi de faire de l'épanouissement des petits Clayoys leur leitmotiv.



PAS DE PLACE À L'IMPROVISATION

C'est parce que les enfants sont le cœur de ce service qu'une organisation militaire est mise en œuvre chaque jour afin de veiller au bon déroulement de la vie scolaire et périscolaire. Cécilia, adjointe à la responsable du service enfance, témoigne en ce sens : « Parce que l'on ne peut pas travailler dans l'improvisation avec les enfants, avec ma responsable de service, nous nous assurons au quotidien que tout est mis en œuvre pour garantir le bien-être des enfants et ainsi respecter leur rythme et leurs besoins ». Si ce travail de contrôle est nécessaire, être une oreille attentive au quotidien l'est autant pour les cheffes du service : « Nous sommes très exigeantes et dans un même temps il est fondamental d'être à l'écoute de nos agents. Établir des relations de confiance avec bienveillance aide au maintien du moral et de la motivation de toute », explique Katia, la responsable du service.

**Aucune
journée
ne se
ressemble.**



Avec la crise sanitaire, c'est devenu un automatisme de nettoyer tout de suite après le passage de chaque enfant



LA GESTION DU COVID-19

Alors, pour ce service qui se veut le plus prévoyant possible, comment a été vécu le confinement soudain lié à la crise sanitaire ? Une nouvelle organisation du travail a été mise en place pour maintenir sa continuité, quitte à chambouler le rythme journalier des agents : « Pendant le confinement, nous avons préparé la rentrée scolaire 2020-2021. Il a fallu joindre une par une les 1 400 familles alors qu'habituellement ce sont elles qui viennent vers nous. Ont également été contactés les nouveaux arrivants afin de procéder à distance à l'inscription scolaire de leurs enfants », témoigne Séverine, ancienne agent de nettoyage, aujourd'hui chargée des affaires administratives. Même son de cloche du côté des agents d'entretien qui ont vu leurs missions de désinfection des locaux tripler. Maria-Isabelle, en poste depuis octobre à l'école Mauperthuis, témoigne à ce propos :

« La crise sanitaire nous demande une plus grande réactivité. C'est devenu un automatisme de nettoyer tout de suite après le passage de chaque enfant aux toilettes, ou encore de laver le linge de lit immédiatement après les siestes ».

Avec de nouveaux réflexes et une plus grande vigilance, c'est ainsi que chacune a su maîtriser la situation : « Trois semaines avant le confinement, Katia avait déjà anticipé un protocole sanitaire en fournissant les écoles en gel hydroalcoolique, de masque FFP2 et en interdisant la bise entre collègues. Nous avons eu une excellente préparation qui nous a permis une bonne adaptation à la situation. Nous avons ainsi pu vivre cette période sans grand stress », explique Sylvia, responsable d'équipe à l'école Mauperthuis et ancienne Atsem.



UNE COHÉSION À TOUTE ÉPREUVE

Fière de ses agents pour avoir su braver cette nouvelle situation, la responsable du service enfance leur rend hommage : « Il y a eu au total 3 protocoles et 3 mises en place différentes auxquels il a fallu s'adapter. C'est une charge de travail intense pour notre service et les responsables d'équipe. Ces dernières ont d'ailleurs été les premières à ajuster les méthodes et le rythme de travail du personnel afin de garantir l'accueil des enfants en toute sécurité. Sans elles, et sans la collaboration de tous les agents de l'enfance, rien n'aurait été possible. Je tiens donc à remercier tout le monde. Merci à Tito et Lucia, les gardiens de la salle Planète Oxygène en charge du nettoyage, qui ont assuré la continuité

des services des cantines pendant l'accueil complémentaire. Merci également aux directeurs d'écoles, aux parents d'élèves délégués, à Madame Riard, de l'inspection académique, pour ces échanges fructueux et constructifs qui ont permis de dégager des solutions à chaque protocole, facilitant le travail du personnel. C'est la cohésion et la confiance entre tout ce monde qui nous permet d'avancer et d'affronter les crises ».

Cette gestion optimale du service enfance est donc rendue possible grâce à un travail d'équipe hors pair des agents qui, pour la plupart, possèdent des années d'expérience

de terrain dans le secteur de l'enfance. Gérés d'une main de fer dans un gant de velours, les agents du service enfance témoignent de la bienveillance qui règne entre collègues et auprès de leur hiérarchie, à l'instar de Nathalie, responsable d'équipe des écoles maternelles Centre et Grand Champ : « Lorsque nous avons besoin de quelque chose, que nous avons des doutes, on ne se sent jamais mises de côté. On a toujours nos responsables, Katia ou Cécilia, pour répondre à nos questionnements. On va croire qu'on vit dans le monde des bisounours mais vraiment on est sereines ».



VOS questions à Jean-Luc SERVIERES

Maire de Claye-Souilly



Qu'en est-il des dépôts sauvages et des déchets qui jonchent le sol notamment aux abords de Mauperthuis ?

Le confinement a provoqué un réel problème de propreté de notre ville. Les sociétés entretenant les espaces verts ont réduit ou stoppé leur activité, les missions des services techniques ont été réorientées, ce qui fait que l'entretien des espaces publics laisse à désirer. Tout va revenir à la normale au cours des prochaines semaines, le temps pour eux de rattraper leur retard.

Concernant les dépôts sauvages, nous avons été confrontés en face de Mauperthuis à l'envahissement illégal du champ par les gens du voyage. Face à cela, dès le lendemain nous avons fait engager la procédure d'expulsion par le propriétaire du terrain, car lui seul est habilité à le faire. Claye-Souilly n'étant pas dotée d'une aire de gens du voyage, les services de l'État ne se pressent pas pour aider la commune. Je tiens à dire que depuis, chaque jour, seule notre Police Municipale est présente sur le terrain. Par définition, l'occupation illégale d'un terrain ne permet pas le ramassage des déchets par le prestataire de collecte. La mise à disposition d'une benne rendrait cette occupation légitime, et je m'y refuse. En conséquence, j'ai demandé à nos services techniques de ramasser ces déchets pour faire cesser ce désordre honteux. Est-ce à la ville de le faire ? Non ! Mais les abords de Claye-Souilly ne pouvaient rester une déchetterie à ciel ouvert !

Quelles sont les modalités pour bénéficier de la subvention accordée pour le code de la route ?

À ce jour, cette disposition n'est pas encore active. Elle fera partie des prérogatives du service jeunesse qui n'existe pas encore à Claye-Souilly. Nous avons l'ambition de conventionner avec les auto-écoles de la commune dans le courant de l'année 2020, ce qui nous permettra de déterminer les modalités d'aide au permis de conduire pour une application dès l'année 2021.



Qu'en est-il des stationnements gênants de la rue de Voisins ?

Une campagne de sensibilisation relative aux incivilités dans notre ville a débuté. Elle concerne les poubelles encombrant les trottoirs, les déchets jetés sur la voie publique mais également le stationnement des véhicules, à la fois sur les arrêts minute et en zone bleue. À l'issue de cette période de sensibilisation, des actions plus poussées allant jusqu'à la contravention seront appliquées. Il en va du respect de notre prochain. La rue de Voisins est particulièrement confrontée à ces problèmes de stationnement. Déjà, historiquement, c'est une rue où les trottoirs sont étroits et où le nombre de logements n'est pas en adéquation avec le nombre de stationnements. Nous avons l'ambition d'augmenter l'offre de stationnement, avec notamment la création d'un parking sur une parcelle appartenant à la commune.



Comment poser sa question au Maire ?

Envoyer vos questions
à l'adresse mail :
communication@claye-souilly.fr
ou sur facebook
Ville de Claye-Souilly

TRIBUNE LIBRE

MOT DE L'OPPOSITION

Chères Clayoises, Chers Clayois,

Nous souhaitons adresser nos remerciements sincères aux électeurs qui ont apporté leur soutien à notre Liste Claye-Souilly avec Passion lors des élections municipales du 15 mars dernier.

Ce scrutin s'est déroulé dans un contexte inédit et anxiogène qui s'est traduit par un taux d'abstention jamais enregistré à Claye-Souilly, beaucoup d'électeurs ne s'étant pas déplacés par crainte pour leur santé.

Au lendemain de ce premier tour, l'Etat a sollicité les équipes en place pour gérer la crise sanitaire. Une mission qu'Yves Albarello a assumé complètement en pilotant les opérations indispensables pour préserver la santé des Clayois, avec une attention plus particulière pour les publics fragiles et les personnes âgées. Durant cette période, il a fallu anticiper et prendre les bonnes décisions rapidement. Grâce à cette gestion maîtrisée, grâce aussi à l'implication des agents de la Ville et au respect des consignes par les habitants, nous avons traversé cette situation difficile sans trop de dommages et les résidents de nos deux maisons de retraite ont été relativement épargnés.

Espérons que la nouvelle majorité en place saura faire montre de la même maîtrise pour gérer les affaires municipales et que le nouveau maire sera aussi réactif et efficace que son prédécesseur.

Au vu du laxisme ambiant qui règne actuellement sur la ville (problèmes de propreté, d'incivilités et de nuisances en tout genre), les Clayois sont en droit de se poser la question.

Et l'argument pour le groupe majoritaire d'expliquer que le travail n'est pas fait parce que sa prise de fonction a été tardive ne dupera personne quand on sait que le maire et ses adjoints font partie de l'exécutif depuis plusieurs mandats. A croire qu'ils découvrent leur Ville seulement aujourd'hui...

LE GROUPE CLAYE-SOUILLY AVEC PASSION

clayesouillyavecpassion2020@gmail.com

**GROUPE UN NOUVEAU SOUFFLE
POUR CLAYE-SOUILLY**

Renaud HÉE

Texte non communiqué

Agenda

Du 26 août au 3 octobre 2020



DU 26 AU 30
AOÛT AOÛT



TERRE DE BRIE : AU BORD DU CANAL

Animations sur l'eau,
animations musicales,
structures gonflables...

Entrée libre
Restauration sur place

27
AOÛT

76^E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE LA VILLE DE CLAYE-SOUILLY



18H : Rassemblement
devant l'Hôtel de ville

18H15 : Cérémonie au
Monument aux morts

05
SEPT

FORUM DES ASSOCIATIONS



Gymnase des Tourelles
Venez à la rencontre des
associations clayoises et
trouvez l'activité qui vous
correspond !
Loisirs, social, sport, culture,
environnement, jeunesse...

Renseignements au 01 60 26 92 13/34

LES 12 ET 10
SEPT OCT



« COMPTINES ET JEUX DE DOIGTS »

À 9H30
Médiathèque de l'Orangerie

Comptines, jeux de doigts
pour les tout-petits de 18 mois
à 3 ans (petite section de
maternelle) inclus.
Un accompagnant par enfant.

Réservations au 01 60 26 92 10 ou par mail
mediatheque-orangerie@mairie-claye-souilly.fr

12
SEPT

CAFÉ PHILO

À 16H • Médiathèque de l'Orangerie

Un temps d'échange orchestré par Raphaël Serrail
autour du thème « Philosophie et cinéma ».

Réservations au 01 60 26 92 10 ou par mail
mediatheque-orangerie@mairie-claye-souilly.fr

16
SEPT

ACCUEIL ASSISTANTES MATERNELLES

À 10H • Médiathèque de l'Orangerie

Comptines, jeux de doigts pour les tout-petits et
leurs nounous. Un temps d'accueil réservé aux
assistantes maternelles.

Réservations au 01 60 26 92 10 ou par mail
mediatheque-orangerie@mairie-claye-souilly.fr

26
SEPT

CAFÉ MUSICAL « FRUITS ET LÉGUMES »

À 11H ET 16H
Médiathèque de l'Orangerie

Une heure d'écoute de disques et d'anecdotes,
pour toutes les oreilles curieuses !

Réservations au 01 60 26 92 10 ou par mail
mediatheque-orangerie@mairie-claye-souilly.fr

03
OCT

CAFÉ LITTÉRAIRE

À 11H • Médiathèque de l'Orangerie

La rentrée littéraire en avant-première !

03
OCT

RACONTOIR

À 16H • Médiathèque de l'Orangerie

La Médiathèque vous invite à une Heure du Conte
en partenariat avec l'association Le Racontoir.

Réservations au 01 60 26 92 10 ou par mail
mediatheque-orangerie@mairie-claye-souilly.fr

10
OCT

SIESTE MUSICALE

À 16H • Médiathèque de l'Orangerie



Notre discothécaire Laurent vous donne rendez-vous pour
un moment d'évasion original en musique ! Confortablement
installé dans un fauteuil, une véritable invitation à la rêverie.



03
OCT

CAROLINE VIGNEAUX

CROQUE LA POMME

À 20H30

Espace André-Malraux



CONSERVATOIRE

- Inscriptions sur place :
Du lundi 31 août
au vendredi 4 septembre
de 14h à 19h.
- Rentrée :
Lundi 14 septembre



+ INFOS

HORAIRE D'ÉTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE JUSQU'AU 31 AOÛT

- Mardi : 9h- 12h30
- Mercredi : 9h-12h30
et 14h-18h
- Jeudi : 9h-12h30
- Vendredi : 9h-12h30
- Samedi : 9h-12h30

INÉDIT

#ParoleDeCasto

“Prix imbattable”

109€

Tondeuse électrique sans fil, batterie incluse



18 V
2 Ah
Puissance

4,1 kg
Poids

120 m²
Surface max



+
Avec indicateur de remplissage du bac

Tondeuse électrique sans fil 18 V MLM18-Li

Une batterie 18 V 3 Ah + chargeur inclus.
Larg. de coupe 32 cm. Réglage haut. de coupe de 25 à 60 mm. Bac 30 L.
Réf. 5036581058524.

CASTORAMA Claye-Souilly
Z.A. des Sablons

Du lundi au dimanche
de 8h à 20h

www.castorama.fr

Extension de garantie constructeur

Protégez vos outils 1 an de plus avec la Carte Castorama[®] !

[®]Voir conditions en magasin.

castorama

C'est tous les jours qu'il vous faut des prix bas.

Shopping Promenade

CLAYE-SOUILLY

Ouverture 2020



Contact commercialisation : 03 51 00 50 50

FREY



MERC!

À NOS AGENTS

